

Ecoles et Sociétés de Médecine, etc., dans la Puissance du Canada, devant se réunir en la cité de Québec, le second mercredi d'Octobre 1867, dans le but de se concerter ensemble et d'adopter un système uniforme au sujet de la législation médicale, conformément au rapport qui vient d'être adopté et touchant la formation d'une *Association Médicale Canadienne*.

Le tout humblement soumis,

W. MARSDEN, M. D.,  
*Président.*

R. H. RUSSELL, M. D.,  
*Secrétaire.*

Université Laval,  
Québec, 18 Juin 1867.

---

Université Laval,  
Québec, 25 Juin 1867.

A—

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information le rapport suivant d'un comité de la Société Médicale de Québec, et de solliciter votre assistance et co-opération dans la protection des intérêts, le maintien de l'honneur et de la respectabilité, l'avancement de la science, et l'étendue des avantages de la Profession Médicale en Canada.

Je suis de plus chargé d'inviter toutes les Universités, Collèges, Ecoles et Sociétés de Médecine à envoyer des délégués à la Conférence proposée ; et suggère humblement aux cités, villes ou comtés, où il n'existe pas de tels institutions, d'organiser des assemblées des membres de la Profession Médicale, dans leurs localités respectives, afin d'élire des délégués qui les représenteront aux débats de la Conférence, devant avoir lieu à l'Université Laval, en la cité et province de Québec, Mercredi, le 9ème jour d'Octobre prochain, et les jours suivants.